



Commune de Fourilles
(03140)

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Samedi 20 janvier 2018

Démission de Monsieur Bruno Cruchand du Conseil Municipal

Par lettre du 8 décembre 2017, Monsieur Bruno Cruchand a donné sa démission du Conseil Municipal pour raison personnelle. Il est donc nécessaire de le remplacer dans les commissions communales et les syndicats intercommunaux dans lesquels il était.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, sont nommés dans les commissions communales :

Bulletin municipal : Mme Yvette ROBERT

Maisons fleuries : Mme Hélène PINFORT

Site Internet : Mmes Yvette ROBERT et Brigitte BOULANGER

SDE 03 : Renouvellement de 12 foyers lumineux vétustes type Ballon Fluo

Suite à la visite d'un technicien du SDE 03 pour évaluer l'état de l'éclairage public, une proposition pour changer 12 foyers type ballon fluo et la mise en conformité des armoires d'éclairage a été reçue en mairie début décembre 2017. Ce changement fera réaliser une économie d'environ 500€ par an sur la consommation électrique de l'éclairage public. Le coût total des travaux est estimé à 13 820€, avec une participation de 11 140€ du SDE03.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder au changement des 12 foyers ainsi que des armoires et demande un étalement du reste à payer (2 680€) sur 5 ans, soit 559€ par an.

Délibération pour le partenariat sur le nouveau véhicule de La Magic

Le Centre Social La Magic a en projet l'acquisition d'un nouveau véhicule de 9 places via un accord avec la Société Visiocom. Visiocom se chargerait de faire sponsoriser l'achat par des partenaires. Ce véhicule serait mis à disposition des communes pour 3 ans et ne coûterait donc rien à l'achat. Un budget prévisionnel de dépense d'entretien est proposé (8150€ sur 3 ans), le montant est réparti sur les communes adhérentes à ce projet. Le coût annuel dépendra donc du nombre de commune adhérente. (Si 25 communes, cotisation de 109€/ an/ commune)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal **donne son accord** sous réserve qu'au moins 18 communes participent, soit pour une cotisation de 150€ maximum.

Convention pour la télétransmission ACTES

La préfecture de l'Allier propose que toutes les communes entrent dans la procédure ACTES (Aide au Contrôle et à la Transmission Electronique Sécurisée) et propose une convention pour cette procédure valable 1 an et renouvelable par tacite reconduction.

Après délibération à l'unanimité

Le Conseil Municipal :

Décide de recourir à la transmission électronique des actes administratifs au représentant de l'Etat

Autorise Madame le Maire à signer la convention avec la préfecture de l'Allier

Autorise Madame le Maire à acheter un certificat de sécurité électronique qui sera confié à la secrétaire de mairie.



Commune de Fourilles (03140)

Travaux :

Dans le logement communal

L'employé communal a bientôt fini la remise en état du logement 3 route d'Etroussat. En fonction du montant des fournitures, une partie sera retenue sur la caution des locataires sortant, au vu de l'état des lieux réalisé le 14 novembre.

Le diagnostic technique obligatoire habitat est à refaire avant la remise en location.

L'horloge

L'horloge de l'église, l'angélus, le cadran extérieur et les cloches ont été vérifiés et réparés par la société Horloges Plaire.

Fossé le long de la D36

Le fossé le long de la D36 se vide mal, cela gêne un riverain. Monsieur PERRIER prendra contact avec l'unité technique départementale de Chantelle pour voir le problème.

Ecole Chantelle

La nouvelle convention est signée entre la commune de Fourilles et Chantelle. Mais la baisse des effectifs (récurrente à tout le département) entraîne la question de la création d'une section très petite maternelle pour les enfants de moins de 3 ans. Remise en place de la semaine de 4 jours et des centres aérés le mercredi, à la rentrée de septembre.

Une nouvelle réunion avec l'inspecteur de l'Académie aura lieu à Fourilles le 22 janvier.

Point Financier :

La baisse des recettes de l'état est, compensée légèrement par de nouvelles entrées, comme les recettes des locations de la salle polyvalente en 2017. Maintien des dépenses au minimum comme les autres années. Solde de trésorerie d'environ 29 000€ en fin d'année 2017.

Dépeçage du grand gibier

Monsieur le Préfet de l'Allier a répondu à la demande de Madame le Maire sur la légalité du dépeçage du grand gibier sur un terrain communal. Cette pratique n'est pas conforme à la réglementation sanitaire en vigueur, ni compatible avec le respect des règles législatives sur la protection de l'environnement et donc le Monsieur le Préfet n'autorise pas cette pratique.

SIVOM

Les tarifs de consommation d'eau seront maintenus, mais il y aura une augmentation du tarif des compteurs (environ 3€).

Conseil Communautaire

La Com-Com va signer une convention pour recruter des apprentis en qualité d'agent non titulaire.

La Com-Com confie au SDE03 la réalisation d'un plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)



Commune de Fourilles
(03140)

Présentation du nouveau « programme vin » qui sera tourné sur le tourisme œnologique, la modernisation de la maison des vins, des routes des vins et d'autres actions pour favoriser ce type de tourisme.

SICTOM

Mise en place de nouvelles colonnes de récupération, et de nouveaux bacs de récupération pour la chasse. Changement de directeur suite au départ volontaire de Cyril Valéro, Mme Sylvie Théveniot devrait le remplacer à compter du 1^{er} mars.

Dates à retenir :

Le 31 mars passage de la course cycliste « Tour du Pays St-Pourcinois »

Signaleurs : Brigitte BOULANGER, Michel CHATET, Georges BOISSONNET

Le 29 avril passage de la course cycliste « Ronde Sioule Limagne Bourbonnaise »

Signaleurs : Brigitte BOULANGER, Michel CHATET, J-F FERRANDON, Serge NINOT et Georges BOISSONNET

Repas des aînés

Organisé par le CCAS le repas aura lieu le Samedi 3 février 2018. A ce jour 39 personnes sont inscrites à ce repas. Les conseillers porteront aux aînés de plus de 80 ans, ne pouvant se rendre au banquet, une petite collation le samedi matin.